



Wavre se projette déjà en 2030

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

jeudi 14 juin 2012, 09:04

Aménagement. Un guide urbanistique et environnemental du centre-ville de Wavre a été présenté ce mercredi à la population. Il vise à améliorer la vie en centre-ville notamment la réalisation d'une rocade et d'une voirie sous le chemin de fer.



Quatre projections de Wavre en 2030, avec une place Bosch piétonnière grâce à la déviation du boulevard de l'Europe vers la chaussée de Louvain en passant par la voie du Tram © AGORA

Wavre connaît sans doute mieux que quiconque ses forces et ses faiblesses. Mais il n'est jamais inutile de faire appel à un œil extérieur. C'est le travail que les élus ont demandé de réaliser, après appel à projets, au bureau Agora. Ce mercredi soir, à l'hôtel de Ville, Serge Peeters a ainsi présenté un « Guide urbanistique et environnemental du centre-ville de Wavre », baptisé *Wavre 2030*.

Pour lui, il s'agit « d'un document stratégique et prospectif, élaborant une vision ambitieuse du cœur de ville. Les objectifs sont de renforcer la convivialité et l'attractivité du centre, de pérenniser et accroître le dynamisme commercial et de maîtriser le logement et la mobilité en centre-ville. Le tout, sur un périmètre allant de la E411 à l'avenue Mattagne (N4), cadré par la chaussée de Louvain et l'avenue des Mésanges. Même si on ne considère pas ce périmètre comme un îlot surgi au milieu de nulle part... »

Les atouts ? Une très bonne accessibilité, tant routière que ferroviaire avec un pôle intermodal à proximité du centre-ville, ainsi qu'un tissu commercial dense et des venelles piétonnes plaisantes. Les faiblesses ? Une très bonne accessibilité, ce qui accentue la pression automobile dans le centre-ville, des commerces de trop petites dimensions, un fort turnover des enseignes commerciales, la concurrence des pôles commerciaux périphériques, ainsi que des logements vacants au-dessus des rez commerciaux avec, comme conséquence, une densité moyenne de seulement 20 à 25 logements à l'hectare.

Le bureau Agora projette ainsi de garantir une densité urbaine en centre-ville par une réaffectation des étages vides en logements et par une valorisation de parkings en une diversité de logements et de commerces. Mais aussi de requalifier les espaces publics et les entrées de ville, de proposer une nouvelle organisation de la circulation et du stationnement – « cela s'impose » – et de donner la priorité aux modes doux (piétons, cyclistes).

« La force de Wavre, c'est d'avoir la maîtrise du foncier sur une bonne partie de ce périmètre, analyse Serge Peeters. Même si elle est parfois copropriétaire, cela lui donne un pouvoir plus grand de décision. Ce qui vient crédibiliser notre étude. »

Tout le projet se base sur la création d'une rocade autour de Wavre, par le prolongement du boulevard de l'Europe via la voie du Tram vers la chaussée de Louvain, et la réalisation d'une voirie sous le chemin de fer à l'arrière du Carrefour, en profitant de la déclivité naturelle. De quoi amener le trafic vers le futur hall polyvalent de la rue de l'Ermitage. Un site qui pourrait être encore amélioré par 40 logements et 1.500 m² de commerces.

La galerie des Carmes pourrait laisser place à 8.135 m² de commerces et à un cinéma ; le parking des Carabiniers à 6.000 m² de commerces et à 45 logements, et la place des Fontaines à 1.000 m² de commerces et à 40 logements. Le boulevard de l'Europe pourrait être amélioré par 120 logements, 3.300 m² de commerces et 6.000 m² de bureaux, ainsi que par une résidence « Rives de Dyle » avec 95 logements et un parc paysager. Les places Bosch et Cardinal Mercier seraient, elles, rendues piétonnières. Enfin, à la sortie de la E411, un bâtiment rond pourrait accueillir 20.000 m² de bureaux, tandis que l'espace

autour du Carrefour sera amélioré de 150 logements, 20.000 m2 de commerces et 13.000 m2 d'équipements.

« Ce ne sera peut-être jamais réalisé, a conclu Serge Peeters, mais pourquoi ne faudrait-il pas en profiter ? » Et le bourgmestre Charles Michel (LB) d'annoncer que le collègue « partage une bonne partie de ce Guide, mais pas tout. Il va de soi que, chaque fois, le public sera consulté. En attendant, nos priorités vont au hall polyvalent et à la galerie des Carmes, avec une voie de liaison le long du parc, entre la gare et la future place des Carabiniers. »

